Ecole élémentaire Yves de Kerguélen
15, rue de la Boissière
29510 Briec de l'Odet

Procès-verbal du conseil d'école du 11 juin 2019

Personnes présentes :

Enseignants :
Mme Sylvie TYMEN, M. Daniel CARIOU, Mme Aude CHRISTIEN, Mme Marie-Pierre CLERY, M. Yann FOUCHER, Mme Michèle FOUILLEN, M. Ronan GOUEZEC, M. Sébastien GUIOUILLER, Mme Géraldine KERHOAS, Mme Caroline FEHR, Mme Sandie LE GUERN, Mme Guenièvre MICHEL, Mme Sophie OLLIVIER, Mme Isabelle URVOIS

Mme Valérie LEDUCQ, Adjointe au Maire en charge des affaires scolaires et périscolaires
Mme Catherine DOUGET, Responsable enfance - éducation

Représentants des parents d'élèves :
Mme Amélie AUTRET, M. Sylvain DREAU, M. Sébastien PINOT, M. Arnaud GOAPPER, Mme Anne-Sophie LE ROY, M. Armel RIOU, Mme Emmanuelle PASDELOUP, M. Alfonso LEON, Mme Murielle DUMOULIN

Absents excusés :
M. NOURY, Inspecteur de l'Éducation Nationale chargé de la circonscription de Châteaulin
Mme GUYADER, DDEN

Mme Morgane TOUTANT, M. Ludovic HERVE, M. Philippe MAHE, Mme Delphine CROGUENNEC: représentants des parents d'élèves

Ordre du jour :
- Crédits alloués à l'école pour l'année 2019
- Actions pédagogiques
- Structure pédagogique prévisionnelle pour l'année 2019-2020
- Travaux et entretien de l'école

1/ Crédits alloués à l'école pour l'année 2019

Le Conseil Municipal a décidé d'octroyer les crédits suivants pour l'école élémentaire Yves de Kerguélen :

Fournitures scolaires :	40 € par élève (effectif de 292 élèves)
Supports pédagogiques :	8 400 € pour 12 classes
Jeux (dont matériel de sport) :	1 500 €
Maintenance du copieur :	1 500 € pour le copieur N&B
	500 € pour le copieur couleur
Direction :	150 €
Consommables informatiques :	250 €

Demandes validées :

- 2 meubles de bibliothèque (459 ,80 € + frais de port)
- 5 chaises Ztool (173,95 €)
- Renouvellement des chaises dans la classe 4
- Pose de nouveaux rideaux dans la classe 8
- Achat de matériel informatique (souris, Switch, Hub)

Madame LEDUCQ précise que le deuxième préau est à présent terminé. Le budget consacré à cette construction est de 250 000 euros. L'an dernier, la mise en œuvre du dépose-minute avait coûté 150 000 euros.
Prochainement, l'aménagement du parvis situé devant l'entrée de l'école sera finalisé avec notamment l'installation de supports permettant d'accrocher une dizaine de vélos.
La livraison du photocopieur couleur est programmée entre le 17 et le 21 juin.

2/ <u>Actions pédagogiques</u>

Les classes de CM1 A et CM1 B : l'action pédagogique menée cette année autour de l'eau avec SILVALODET a été finalisée par la participation à la « foire à l'eau » organisée à Plomelin.

Le 28 mai, les élèves de CP/CE1 et CE1/ CE2 bilingues ont visité les serres municipales et effectué une randonnée le long de l'Odet. Le 1er juillet, ils profiteront d'une visite chez un paysan-boulanger, qui cultive ses céréales et en fait du pain, qu'il commercialise. Ils visiteront l'exploitation et découvriront le matériel. Ils vont également découvrir la confection et la cuisson du pain.

Rencontres chorales, organisées à l'Arthémuse le 24 juin (Prestation devant les parents lors de la kermesse)

Les élèves de la classe de CM2 A visiteront l'usine d'incinération pour montrer la valorisation énergétique des déchets.
Madame LEDUCQ indique qu'une visite de la chaudière à bois est possible pour les scolaires.

Kayak : classes de CM2 A et CM2 B (27 juin)

Océanopolis : CE1 A le 27 juin (pavillon polaire + atelier « la vie d'un phoque gris en mer d'Iroise »)

CE1 B : mise en œuvre d'un projet permettant d'appréhender le temps qui passe et prendre conscience de l'évolution des sociétés à travers des modes de vie. Ce projet comporte la visite du musée des Vieux métiers à Argol et du musée de l'école rurale à Trégarvan

Classes de CE2 A et CE2 B : découverte de l'estran (Haliotika)

Parcours santé :

- projet autour du rôle des dents et de l'hygiène bucco-dentaire, avec intervention de l'infirmière scolaire (CE1 A et CE1 B)
- Rencontre sportive « Aquathlon », organisée le 18 juin, en partenariat avec la piscine Aquacove avec le soutien des services techniques de la mairie et de l'APE

Parcours citoyenneté :

- Permis vélo : classes de CM1 et de CM2, en partenariat avec la police municipale et l'association Prévention routière
- Permis piéton (élèves de CE2) et permis Internet (élèves de CM2), avec le soutien de la gendarmerie
- Participation au vote du prix littéraire « Les Incorruptibles »
- Les élèves de CM2 de la classe de Mme Cléry se sont rendus à la mairie pour rencontrer Monsieur Le Maire. Ils ont profité de cette rencontre pour formuler une demande auprès de la municipalité. Ils souhaitent en effet qu'une table de ping-pong solide et durable soit installée dans la cour. Celle-ci serait réservée aux élèves de CM lors des récréations.

3/ <u>Structure pédagogique prévisionnelle pour l'année 2019-2020</u>

Classes monolingues :

CP	CP/CE1	CE1	CE1/CE2	CE2	CE2/CM1	CM1	CM2	CM2
22	20 (14+6)	24	22 (7+15)	24	24 (8+16)	25	27	27
Mme Fehr	Mme Kerhoas	Mme Tymen	Mme Michel	Mme Fouillen	M. Gouézec	Mme Urvois	Mme Cléry	Mme Ollivier

Total : 215 (moyenne de 23,89 élèves / classe)

Classes bilingues :

CP/CE1	CE1/CE2	CM1/CM2
19 (10+9)	23 (6+17)	23 (15+8)
M. Cariou	M. Guiouiller	M. Foucher

Total : 65 (moyenne de 21,67 élèves / classe)

Effectif global : 280
Moyenne : 23,33 élèves / classe

Aucune remarque des membres du conseil d'école.

4/ <u>Travaux, entretien</u>

- Le plafond de la classe 8 et de la salle informatique tombe.
- Il y a toujours des fuites d'eau dans le plafond de la classe de Madame Michel ainsi que dans l'ancien bâtiment.
  Madame LEDUCQ indique que les travaux de rénovation des toits sont prévus cet été. Il n'y a pas de couvreurs en régie muni cipale, il faut donc faire appel à des entreprises spécialisées ce qui a impliqué un délai.
- Démonter le préfabriqué afin de pouvoir utiliser les places de stationnement, comme c'était le cas il y a quelques années.
  Réponse de la municipalité : une étude du pôle patrimoine est nécessaire, le démontage d'un tel préfabriqué étant très onéreux.
- Changer le lavabo dans la classe 7.
- Suite à la fermeture du 10ème poste monolingue et à l'ouverture d'une classe bilingue en maternelle, Mme Michel enseignera l'an prochain dans la classe 3. Nous sollicitons donc l'intervention des services techniques pour déplacer le mobilier et le matériel afin que tout soit prêt avant la rentrée.
- Changer l'éclairage dans l'ancien espace « vestiaire » de la classe 4 (installer un éclairage plus puissant).
- Consolider le meuble beige dans le bureau.
- Aménagement du vestiaire de la classe 1
  A droite en rentrant, sur le mur (ouest) situé entre les deux portes orange, serait-il possible d'installer :
  - à 1 m de hauteur, une tablette de 2m60 (longueur du mur) et 30 cm de profondeur
  - sous cette tablette, installer 8 porte-manteaux espacés d'une vingtaine de centimètres.
- Classe 8 - Ajouter des étagères dans le vestiaire (comme dans la classe 3, installer 2 rangées d'étagères sur tout le tour) et reboucher le trou dans le mur ouest. Problème de porte à régler.
- Dans la salle polyvalente, les peintures seront refaites dans des couleurs moins vives et neutres (1 couleur par espace pour mieux les identifier). De plus, sur le mur du fond, des cimaises seront installées pour offrir un espace d'exposition qui pourra être utilisé par l'équipe enseignante et l'équipe périscolaire pour valoriser les actions pédagogiques et projets des élèves.

5/ <u>Questions diverses</u>

Les enseignants souhaitent disposer de la salle informatique de 11h45 à 12h15 (APC) et de 13h15 à 13h35 pour préparer les séances de l'après-midi.
Mme DOUGET précise que la salle informatique est utilisée durant la pause méridienne pour la rédaction d'une gazette par les élèves.
Une concertation sera organisée entre Mme TYMEN et Mme DOUGET pour établir un planning d'utilisation de cette salle entre 11h45 et 13h45.

<u>Questions formulées par les représentants des parents d'élèves</u> :

- Quelles sont les suites données aux demandes des familles concernant les langues ? (formulaire de demande d'inscription à l'un des enseignements de langue et de culture d'origine (ELCO) / enseignements internationaux de langues étrangères (EILE) »)

Mme TYMEN précise qu'aucun retour n'a été fait pour l'instant. Des renseignements seront pris pour apporter une réponse dès que possible.

- Y aura-t-il toujours une personne chargée d'aider les élèves à traverser en sécurité le passage piéton situé devant le parvis de l'école ?

Mme LEDUCQ explique que le poste est bien pérennisé. L'agent chargé de cette mission est en arrêt et il est difficile de recruter un remplaçant compétent et formé pour intervenir sur des temps limités quotidiennement.

Sylvie TYMEN, directrice

Marie-Pierre CLERY, secrétaire de séance